

L'eau est l'affaire de tous... Agissons !

LES ASSISES DE L'EAU

**une mobilisation
collective réussie !**

page 2

L'EAU

une richesse du territoire

page 4

GESTION DE L'EAU

les actions engagées

page 6

PRÉSERVATION DE L'EAU

moi aussi j'agis !

page 10

LES ASSISES DE L'EAU

UNE MOBILISATION COLLECTIVE RÉUSSIE

Depuis sa création en 2017, le Grand Anancy associe les habitants aux questions relatives à l'avenir du territoire. Dans le cadre du Projet de territoire et du Pacte pour le Climat, une concertation sur la place de l'eau et sa gestion a été organisée au printemps 2021.

+ DE 200 VOLONTAIRES ONT PARTICIPÉ AU PROJET

L'ensemble des acteurs du territoire ont été sollicités : habitants, agriculteurs, pêcheurs, entrepreneurs, touristes, partenaires institutionnels, collectivités... Au final, plus de 200 volontaires ont participé aux différents temps de travail autour de la question de la préservation des ressources en eau du territoire : enquête audiovisuelle, soirée de lancement et ateliers sur les thèmes de quantité et qualité d'eau, mais aussi sur le fonctionnement des milieux aquatiques. Enfin, un questionnaire proposé pendant l'été a mobilisé plus de 600 personnes.

UN BEAU SUCCÈS
POUR CE TRAVAIL PARTICIPATIF
DE 10 MOIS QUI N'AURAIT PU
ABOUTIR SANS VOUS !



> VOUS L'AVEZ EXPRIMÉ

- > Votre attachement fort à l'eau,
- > Votre conscience de l'héritage dont vous bénéficiez,
- > Vos inquiétudes pour l'avenir (climat, biodiversité),
- > Votre volonté d'une gestion moderne de l'eau,
- > Votre besoin d'être informés,
- > Votre volonté d'être acteur,
- > Votre volonté que la collectivité s'implique, donne l'exemple et valorise des exemples vertueux du territoire.

> NOUS EN AVONS CONCLU

L'enjeu majeur de préservation de l'eau est **partagé par tous**, citoyens, professionnels, élus et **une politique ambitieuse est attendue**. Forts des enseignements tirés des Assises de l'eau, la collectivité publique (le Grand Anancy, les communes et les syndicats) **s'engage à :**

→ 1

Renforcer les moyens pour communiquer, sensibiliser et permettre la participation citoyenne

→ 2

Pérenniser la dynamique de mobilisation qui a été lancée en fédérant les citoyens prêts à s'investir

MERCI À TOUS POUR VOS CONTRIBUTIONS !

QU'EST-CE QUE L'ESPACE CITOYEN ?

L'Espace Citoyen est une instance de démocratie participative composée d'une centaine de membres bénévoles qui formulent des avis citoyens sur les grandes politiques publiques de l'Agglomération. Au cours des Assises de l'Eau, un groupe thématique **Eau** s'est formé au sein de l'Espace Citoyen afin d'accompagner le Grand Anancy dans la définition des actions à porter avec les habitants.

→ infos : www.grandannecy.fr / rubrique Espace citoyen



→ En savoir +
<https://assises-eau-grandannecy.com/>

68 PROPOSITIONS

D'ACTIONS PRÉSENTÉES

AU GRAND ANANCY

pour mieux urbaniser,
limiter la consommation en eau,
réduire la pollution, sensibiliser...

L'EAU, UNE RICHESSE DU TERRITOIRE

Garantir le bon fonctionnement des milieux naturels : notre assurance vie

LES COURS D'EAU

Corridors privilégiés pour la petite et la grande faune, au-delà des poissons, les cours d'eau sont vivants.

L'eau s'y écoule dans le lit, en sort, déborde, stagne puis poursuit son chemin.

Tenant les berges, les boisements offrent aussi des zones ombragées et des abris pour les poissons.

Les principaux : le Fier et ses affluents, la Fillière et les cours d'eau en zone urbaine (ex le Thiou exutoire du Lac) mais aussi tous les affluents du Lac sur les 2 rives.

SOURCES DE MONTAGNE & NAPPES PHRÉATIQUES

Ressource complémentaire pour la production d'eau potable qui dépend de la bonne infiltration dans les sols.

LE LAC

Le lac d'Annecy est un des lacs les plus purs d'Europe. Il alimente en eau potable 75% du territoire. Lac domanial, il est réglementé par l'Etat qui est garant de l'intérêt général, pour permettre la bonne cohabitation des nombreuses activités.

Il est doté de 2 réserves naturelles, celles du Bout du lac et du Roc de Chère qui abritent des roselières remarquables et des espèces animales associées (poissons, mammifères, oiseaux...).

LES ZONES HUMIDES

Près de 500 zones humides sont connues sur le territoire. Ces milieux sont très diversifiés (marais, tourbières, prairies humides...). Il existe 2 gros «réservoirs» dans l'Albanais et sur le plateau des Bornes.

Des espèces remarquables (amphibiens, reptiles, oiseaux, flore...) peuplent ces espaces.

DES MILIEUX NATURELS AUX MULTIPLES SERVICES :

- > Paysage d'exception
- > Réservoirs et corridors de biodiversité majeurs
- > Amélioration de la qualité de l'eau (filtration / épuration)
- > Régulation du niveau des eaux (contrôle des crues, recharge des nappes, soutien des étiages...)
- > Support aux activités économiques et de loisirs

Sur le petit cycle de l'eau : pour permettre les activités humaines

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Assuré par le **Grand Anancy**, le service de l'eau potable consiste à prélever l'eau, la traiter, la stocker, puis la distribuer en l'acheminant par un réseau de canalisations jusqu'au robinet des usagers. Le service veille à la préservation des ressources du territoire, qui permettent de bénéficier d'une eau en quantité et de qualité.

Dans un contexte d'accélération du changement climatique, le Grand Anancy a adopté fin 2021 un schéma directeur d'alimentation en eau potable avec **2 orientations principales** :

- > **améliorer** la prise en compte des milieux dans les prélèvements d'eau,
- > **sécuriser** l'approvisionnement en eau potable du territoire. Par exemple, le Grand Anancy prévoit sur 10 ans la réalisation de 3 réservoirs, 100 km de canalisations et une usine de traitement. Des interconnexions de réseau entre communes seront créées, comme celle toute récente qui alimente le Pays de Cruseilles.

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

La gestion des eaux pluviales urbaines relève de la responsabilité de plusieurs acteurs : en premier lieu le **Grand Anancy**, qui a la charge des réseaux et ouvrages publics d'eaux pluviales, les **Communes**, le **Département**, mais également tous les **acteurs privés**, des particuliers aux entreprises, en passant par les promoteurs et les aménageurs. Lorsque le sol est imperméabilisé (routes, parkings, toitures...), l'eau de pluie ruisselle et rejoint un réseau, le plus souvent souterrain, qui l'achemine vers le milieu naturel, parfois en piégeant sables, cailloux, hydrocarbures et toutes sortes de polluants (mégots, plastiques...).

En revanche, lorsque le sol est perméable, l'eau de pluie s'infiltre immédiatement et contribue à alimenter la ressource en eau souterraine, la végétation et les premières couches de sol filtrent une partie des polluants et ralentissent les écoulements.

Dans le contexte du changement climatique, l'un des défis sur le territoire consiste, avec l'aide du service Eaux pluviales urbaines du Grand Anancy, à bâtir une ville perméable !

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le **Syndicat Mixte du Lac d'Anancy (SILA)** assure le service d'assainissement en collectant puis en dépolluant les eaux usées produites par les activités humaines. Ainsi, il protège l'environnement et la santé publique, en adaptant les traitements des stations d'épuration aux capacités des cours d'eau à recevoir ces eaux traitées. Historiquement constitué pour assainir le lac d'Anancy, le SILA intervient désormais sur un territoire élargi, et dispose d'un plan d'investissement ambitieux.

Face à l'accroissement de la population, il est nécessaire d'augmenter les capacités de traitement des usines. Des extensions de réseaux sont également prévues, tout comme le renouvellement des canalisations les plus anciennes. En milieu rural, l'assainissement est parfois non collectif : les propriétaires sont alors responsables de la création et de l'entretien des installations, tandis que le SILA est chargé de contrôler leur bon fonctionnement, pour la préservation du milieu naturel.

GESTION DE L'EAU, LES ACTIONS ENGAGÉES

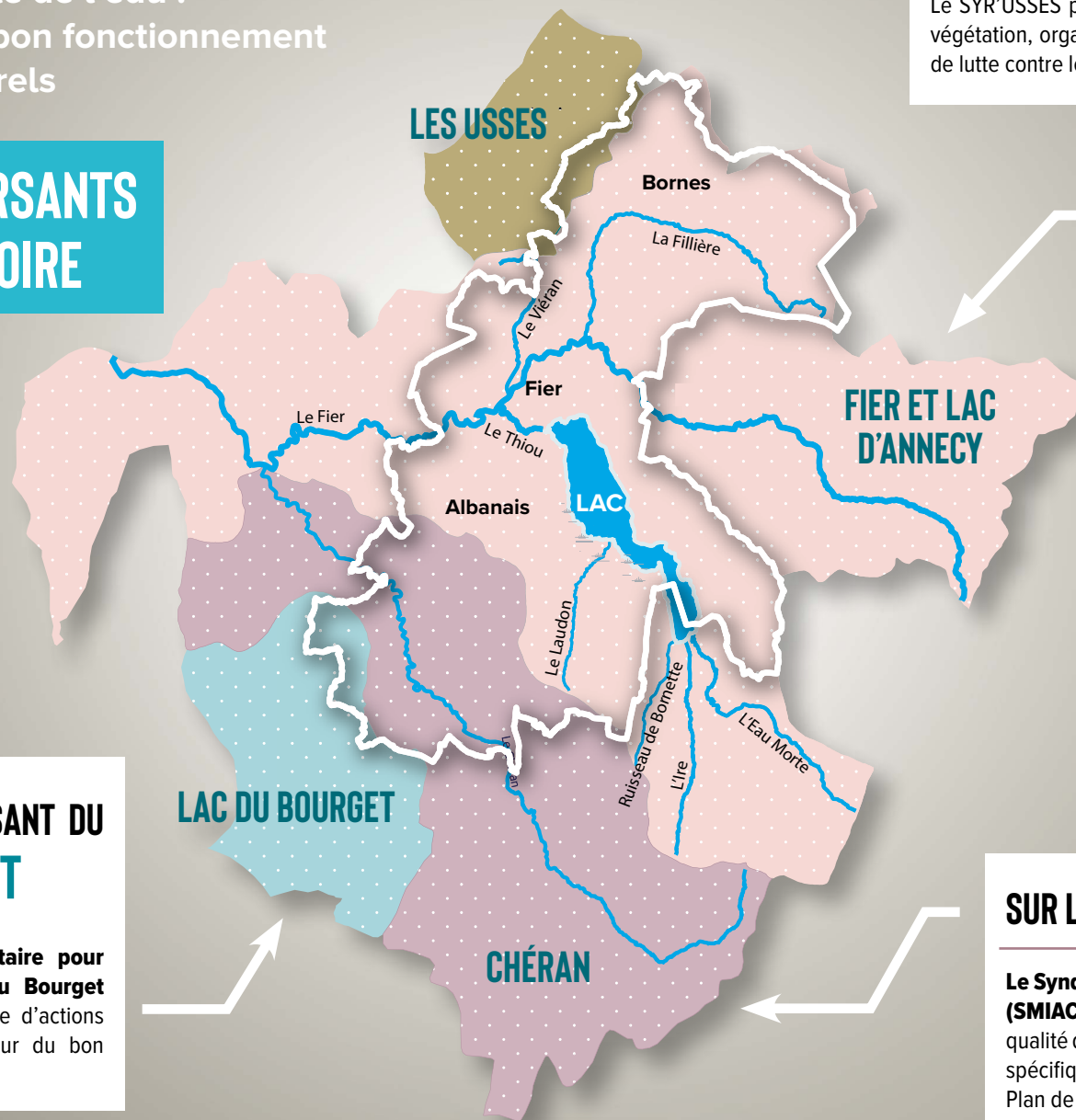
Sur le grand cycle de l'eau :
pour garantir le bon fonctionnement
des milieux naturels

4 BASSINS VERSANTS SUR LE TERRITOIRE

4 syndicats engagés
pour la Gestion des
Milieux Aquatiques
et la Prévention des
Inondations (GeMAPI)
présentés ici à travers
des exemples locaux.

SUR LE BASSIN VERSANT DU LAC DU BOURGET

Le **Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB)** mène le même type d'actions que ses partenaires en faveur du bon fonctionnement des milieux.



SUR LE BASSIN VERSANT DES USSES

Le **Syndicat de Rivières les Usse (SYR'USSES)** se donne pour ambition de restaurer une quinzaine de zones humides. Pour cela, il élabore des plans de gestion, afin de prioriser les travaux sur chaque site, d'en prévoir l'entretien et de valoriser ces sites auprès du public. Le SYR'USSES peut par exemple planifier du broyage ou bûcheronnage de la végétation, organiser des concertations agricoles et des chantiers participatifs de lutte contre les espèces invasives...

SUR LE BASSIN VERSANT FIER ET LAC D'ANNECY

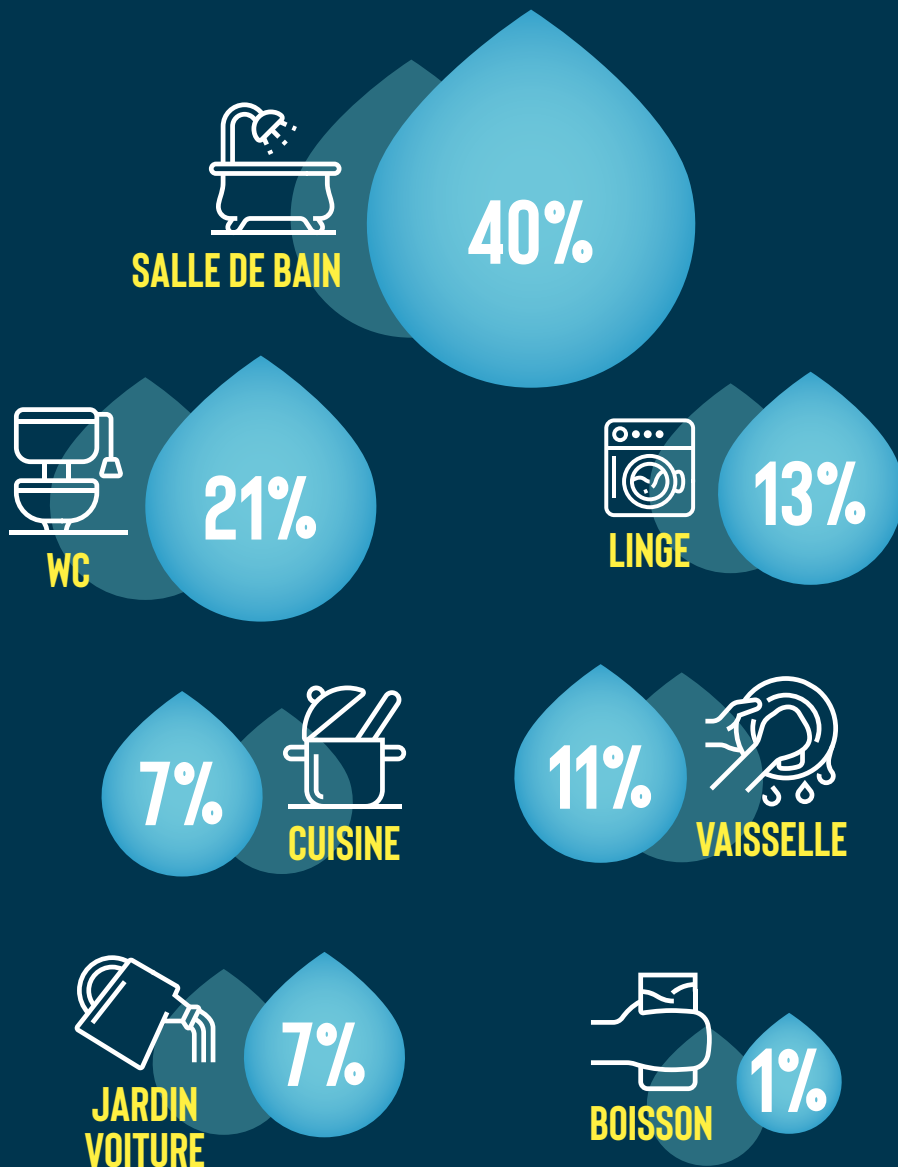
Le **SILA** réalise des diagnostics de fonctionnement des milieux naturels. Il capitalise cette connaissance et la met à disposition. Si nécessaire, il engage des travaux de façon cohérente : sur les berges et leurs boisements, sur la gestion des sédiments transportés par les cours d'eau, sur les plantes exotiques envahissantes... Préserver ce patrimoine naturel passe également par une sensibilisation accrue, notamment des plus jeunes : le SILA développe des outils ludiques ciblés sur les temps scolaires et périscolaires, pour apprendre tout en s'amusant et en expérimentant. La sensibilisation est également déclinée au niveau technique, pour conseiller et appuyer les propriétaires riverains dans leurs devoirs d'entretien des cours d'eau. Cet entretien contribue à la prévention des inondations.

SUR LE BASSIN VERSANT DU CHÉRAN

Le **Syndicat Mixte Interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC)** fait vivre l'Observatoire du Chéran en mesurant l'hydrologie, la qualité de l'eau, la température et la présence d'animaux et de végétaux spécifiques. Il analyse ces données avec ses partenaires pour établir un Plan de Gestion de la Ressource en Eau. Exemple : en période de sécheresse, son expertise est sollicitée par les services de l'Etat pour adapter les règles de gestion.

PRÉSERVATION DE L'EAU : MOI AUSSI J'AGIS !

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS DOMESTIQUES MOYENNES



CHACUN PEUT JOUER UN RÔLE POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU

→ JE CHASSE LES FUITES

- > Connaître ses installations et **surveiller régulièrement** sa consommation au compteur
- > Au besoin, installer sur son réseau privé un **réducteur de pression** qui limite les fuites

→ JE RÉDUIS MA CONSOMMATION

- > **Prendre des douches**, et non des bains, en limitant leur durée et sans laisser couler pendant le savonnage
- > S'équiper de **matériel hydro-économe** (douchette, régulateur de débit, mitigeur thermostatique...)
- > Installer une **chasse d'eau à double-commande** ou limiter son volume en ajoutant une bouteille pleine dans le réservoir des toilettes
- > Lancer des machines de vaisselle et de linge pleines en **programme économique**
- > Laver sa voiture en station

LE SAVIEZ-VOUS ?



Une douchette peut faire économiser jusqu'à **50% d'eau**

ATTENTION !



Ne rien jeter (lingettes, graisses, médicaments ou produits chimiques) dans l'évier, WC, douche...
Préférer la déchetterie !

→ J'OPTIMISE L'UTILISATION DE L'EAU

- > **Arroser malin (le soir)**, sans surestimer les besoins des plantes
- > Prendre de bonnes habitudes d'entretien, en binant et en **paillant les sols**
- > Adapter la végétation au climat
- > **Éviter toute imperméabilisation** de son terrain

→ JE M'ENGAGE !

- > **Acheter** des produits qui ont nécessité peu d'eau pour leur production
- > Se lancer dans les « **Défis citoyens Eau** » proposés par le Grand Annecy
- > **Participer aux évènements** sur le thème de l'eau pour se former et bénéficier de retours d'expériences d'autres personnes
- > **Initier** ou prendre part à des chantiers de nettoyage de cours d'eau

Plaquette éditée par le Grand Anancy
dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence
de l'eau Rhône Méditerranée Corse :
Eau et participation citoyenne

Pour plus de renseignements,
vous pouvez nous écrire :

Grand Anancy
Direction de l'Action Environnementale
Service Biodiversité, Espaces Naturels, Forêt,
Grand Cycle de l'eau
46 avenue des Îles
BP 90270 - 74007 Anancy Cedex

